

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Joseph CREMMEL

N° CP/2011/183 - Enseignement supérieur - 2101
Soutien à l'enseignement supérieur

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le principe d'une contractualisation sur trois ans du soutien du Département à l'Association "Alsace Tech"

- décide que cette contractualisation prendra la forme d'un contrat d'objectifs, décliné annuellement en conventions financières.

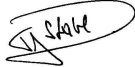
Elle autorise en outre son président à signer le moment venu le contrat d'objectifs 2011-2013 ainsi que la convention financière 2011 à intervenir entre l'Association "Alsace Tech" et le Département (documents établis selon les modèles annexés au règlement financier départemental).

La subvention 2011, d'un montant de 15 000 €, fera l'objet d'un versement unique à réception de la convention signée.

Par ailleurs, en confirmation de l'engagement pris par le Département dans le cadre du contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, la commission permanente décide d'attribuer au Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS) de STRASBOURG une subvention de 750 000 € pour le financement de la rénovation de la cité universitaire "Alfred Weiss" à STRASBOURG.

Elle approuve enfin la convention financière à intervenir à cet effet entre le CROUS et Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55058-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/03/11